

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU PARC TECHNOLOGIQUE;

**Saint-Imier,
23 octobre 2014**

*Allocution de bienvenue de
Monsieur le conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher,
directeur de l'économie publique du canton de Berne*

TROISIÈME CHAPITRE D'UNE HISTOIRE DE RÉUSSITE



Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie chaleureusement de m'avoir invité aujourd'hui à la pose de la première pierre du PARC TECHNOLOGIQUE III.

Cette institution revêt non seulement de l'importance pour la région, mais représente aussi une grande valeur pour le Jura bernois et le canton de Berne. Le PARC TECHNOLOGIQUE doit son **succès** à quatre facteurs:

1. La commune de Saint-Imier a reconnu que les domaines de la microtechnique et de l'horlogerie représentaient des atouts pour la région et a résolument misé sur leur développement.
2. La commune croit au potentiel représenté par la qualité dans ces domaines et veut la préserver.
3. Reconnaissant le besoin d'intervenir, elle a défini et habilement exploité les possibilités d'action.
4. Elle est prête à assumer des risques et de stimuler ainsi l'économie.

Deux chapitres de cette histoire de réussite sont désormais achevés:

Le PARC TECHNOLOGIQUE I est un incubateur actif pour les start-ups : il en a d'ailleurs hébergé plusieurs avec succès. Créé à l'origine pour l'entreprise CADRANS FLUCKIGER, le PARC TECHNOLOGIQUE II a permis le maintien sur le site de cette dernière, ainsi que d'un

grand nombre d'emplois. La réalisation d'un troisième PARC TECHNOLOGIQUE a été rendue possible grâce à l'achat de l'immeuble par l'entreprise.

Aujourd'hui commence le troisième chapitre de cette histoire de réussite, la pose de la première pierre du PARC TECHNOLOGIQUE III, qui offrira un cadre idéal à la production et à l'administration des entreprises dans les domaines de la précision, de la technique médicale et du cleantech.

Or, l'industrie de précision et l'horlogerie, la technique médicale et le domaine du cleantech sont des branches clés dans le canton de Berne. L'industrie y emploie quelque 90 000 personnes, ce qui en fait, avec Zurich, le plus grand canton industriel de Suisse.

Dans le Jura bernois, l'industrie occupe environ la moitié des travailleurs. Le développement des entreprises dans le Jura bernois est donc décisif et le Conseil-exécutif se montre conscient de cet enjeu.

J'en arrive ainsi à ma conclusion : je remercie la commune de Saint-Imier pour sa clairvoyance au profit de l'économie bernoise, ainsi que tous les participants pour leur engagement en faveur du projet du PARC TECHNOLOGIQUE III.

J'adresse mes sincères vœux de réussite à tous ceux qui sont impliqués dans les travaux de construction du PARC TECHNOLOGIQUE III, ainsi qu'aux entreprises qui y exerceront leur activité par la suite.

J'espère que les souhaits que nous allons maintenant déposer dans la capsule à côté de la première pierre seront exaucés au cours des décennies à venir.